

Aide pour l'accès au dispositif de soutien psychologique (Information 21 - communication Nexem)

1. Faites un clic droit sur le lien, choisissez « Ouvrir le lien hypertexte »

Enregistrement automatique cellule-psychologique - Lecture seule Philippe CHARRET

Fichier Accueil Insertion Conception Mise en page Références Publipostage Révision Affichage

Dans quelles conditions et comment les salariés bénéficient ?

1. CCN du 15 mars 1966

A. Quels salariés peuvent en bénéficier ?

Ceux qui travaillent dans une association qui relève d du 15 mars 1966 (CCN 66) qui recourent à un organisme recommandé par la CCN 66 (groupe APICIL, AG2R le groupe VYV, Humanis, Malakoff Médéric).

B. Comment les salariés peuvent-ils accéder à ce service ?

- Cliquez sur le lien suivant : <http://www.cnptp66.fr/votre-catalogue-de-prestations/> sur le site de la CNPTB 66
- Puis, cliquez sur la rubrique « pour accéder à ces prestations comprenant le soutien psychologique »
- Sélectionnez l'assureur de votre association (cliquez sur l'assureur recommandé sur la page ouverte)
- Rendez-vous sur la proposition de prestation suivante :

Soutien psychologique
Description de la prestation

Page 1 sur 2 329 mots

2. Sur la page CNPTP « votre catalogue de prestations », faites défiler la page jusqu'à la partie « Pour accéder à vos prestations... » choisissez « AG2R LA MONDIALE »

Votre catalogue de prestations

https://www.cnptp66.fr/votre-catalogue-de-prestations/

Debuter avec Firefox APLB.fr GED - APLB SIEGE 6.1 CS Nexem PE - RD ... IGAS - Démarche de c... Nexem - Employeurs, ... France Info DIRECT

CNPTP JE SUIS SALARIÉ EMPLOYEUR

Pour accéder à vos prestations...

- Sélectionnez votre assureur en prévoyance (cliquez sur le logo)
- Munissez-vous de votre numéro de Siret (sur votre bulletin de salaire)
- Renseignez votre numéro de convention collective (IDCC) : 0413

Pour toute question complémentaire, contact : ccn66-demande@branche-hds.fr

GROUPE APICIL

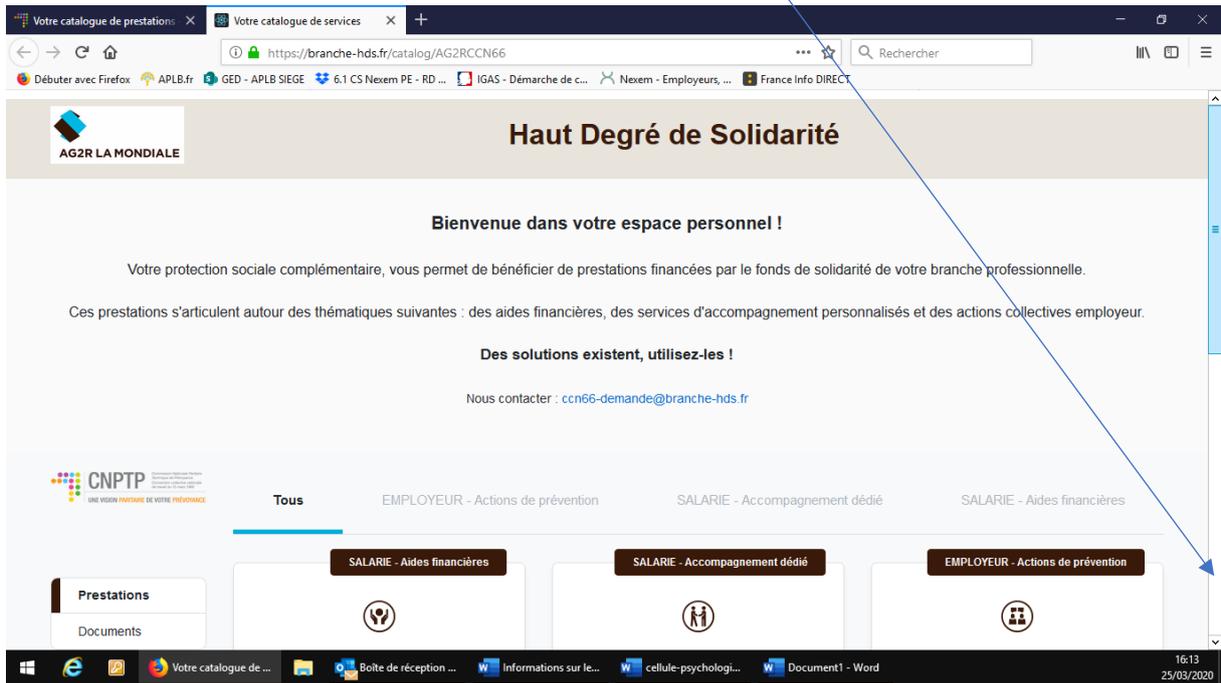
AG2R LA MONDIALE

Chorum

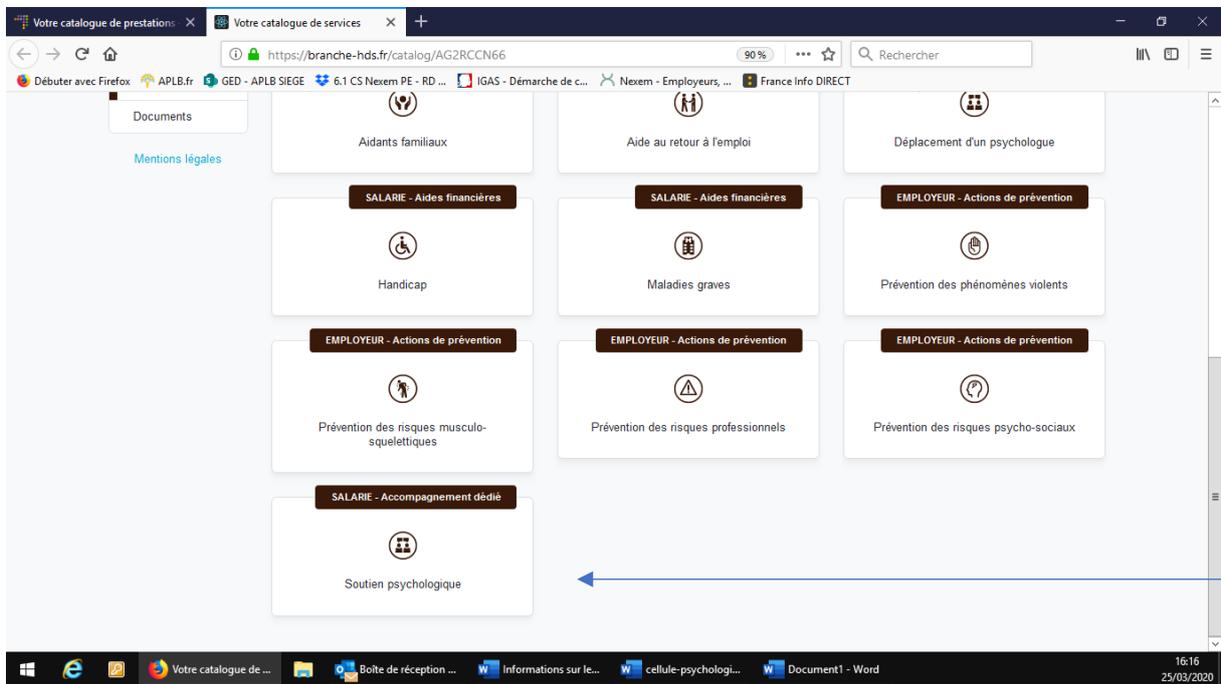
Votre catalogue de ... Boîte de réception ... Informations sur le ... cellule-psychologi... Document1 - Word

16:10 25/03/2020

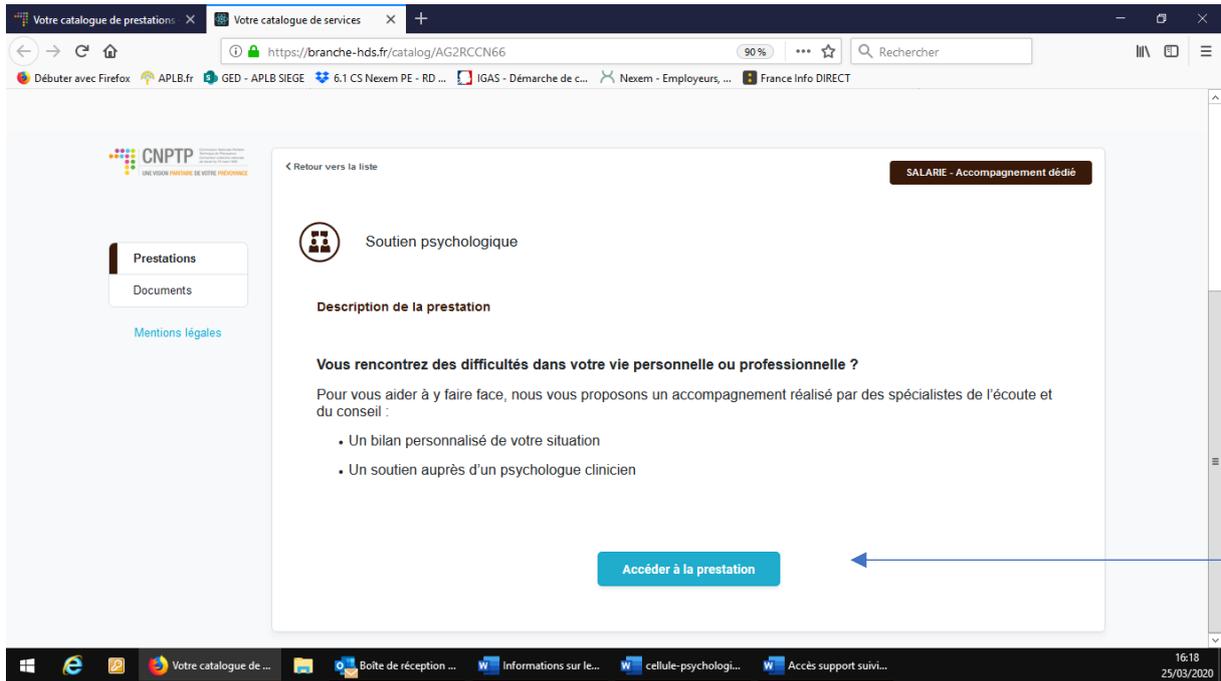
3. Sur la page ci-dessous, faites défiler jusqu'en bas



4. Et choisissez « Soutien psychologique »



5. Vous accédez à la page suivante et devez choisir « Accéder à la prestation » :



6. Créez votre propre compte et renseignez les éléments demandés (certaines informations comme le N° SIRET sont accessibles sur votre feuille de paye)

